



## Compte rendu de la réunion du 14 avril 2015

Présents : Mmes BOUDOT-DROUIN, BROCCQ, DUSSAUSSOIS, LAMARQUE, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, COLOMBIER, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absente excusée : Mme HOCHARD.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal Monsieur Pascal PACKO, nouvel employé communal depuis le 16 mars 2015.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 14 avril 2015 : **114 636,38 €**.

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Madame Nathalie SEGUIN est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 mars 2015** : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 10 mars 2015. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

**Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal** au titre de la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT :

- ↳ Acquisition de 3 tuyaux pour le Centre de Première Intervention communal à la société Eau et Feu (Reims) pour la somme de 827.89 € HT, soit 993.47 € TTC.
- ↳ Travaux complémentaires de la Chaussée confiés à la SARL PIROIT (Saint-Parres-les-Vaudes) pour la somme de 3 074 € HT, soit 3 688.80 € TTC.

Concernant ces derniers travaux, Monsieur le Maire précise que des bacs seront mis en place à différents endroits sur les tranchées filtrantes pour éviter le stationnement des véhicules et ainsi la dégradation des accotements.

**Lotissement « Derrière le Clos » :**

- **Desserte en eau potable et défense incendie** : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis du SDDEA relatif à la desserte en eau potable et défense incendie du lotissement « Derrière le Clos » d'un montant de 23 700 € HT, soit 28 440 € TTC.

**Adopté à l'unanimité**

- **Extension du réseau public de distribution d'électricité et de l'installation communale d'éclairage public** : Le conseil municipal confie au SDEA l'extension du réseau public de distribution d'électricité et de l'installation communale d'éclairage public du lotissement « Derrière le Clos ». Il autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant d'un montant de 84 750 € HT. Il est demandé à Monsieur le Maire de faire vérifier la capacité d'évolution du nouveau transformateur.

**Adopté à l'unanimité**

- **Prêt à court terme pour le financement des travaux de voirie** : Le conseil municipal décide de contracter un prêt à court terme de 100 000 € sur 2 ans auprès de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne au taux de 1.41 %.

**Adopté à l'unanimité**

- **Opérations modificatives comptables – budget annexe lotissement « Derrière le Clos » :** Le conseil municipal décide de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

En dépenses de fonctionnement :

Chap. 11	Compte 627 - Services bancaires	+ 150 €
Chap. 66	Compte 66111 - Intérêts réglés à l'échéance	+ 2 000 €

En recettes d'investissement

Chap. 16	Compte 1641 - Emprunts et dettes assimilés	+ 100 000 €
----------	--	-------------

**Adopté à l'unanimité**

**Aménagement de sécurité aux abords du pôle scolaire intercommunal : demande de subvention au Conseil Départemental :** Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aube au titre de la répartition des amendes de police pour la réalisation d'un aménagement de sécurité aux abords du pôle scolaire intercommunal, dont le montant des travaux a été estimé à 101 200 € HT, soit 121 440 € TTC.

**Adopté à l'unanimité**

**Transfert au Syndicat d'Énergie de l'Aube (SDEA) de la compétence « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » :** Le conseil municipal décide de transférer au SDEA la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » pour une durée minimale de huit ans.

**Adopté à l'unanimité**

**Demandes de mise à disposition de la salle des fêtes :**

- **Groupe des Randonneurs Baliseurs Auboisi (GRBA) :** Le conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle des fêtes au GRBA le dimanche 17 ou 24 janvier 2016 en vue d'organiser une galette des rois à l'issue d'une randonnée faite dans les environs de Mesnil-Sellières au tarif de 200 € (réunion), conformément à la délibération n° 14/2015 relative aux conditions de mise à disposition de la salle des fêtes aux associations locales, syndicats de communes et exposants locaux et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition correspondante.

**Adopté à l'unanimité**

- **Alliance Pêche :** Le conseil municipal refuse de mettre à disposition la salle des fêtes à l'association Alliance Pêche du 16 au 20 septembre 2015 pour organiser les repas du soir et l'hébergement lors de leur regroupement annuel estimant que la salle des fêtes n'est pas adaptée pour ce type d'occupation.

**Adopté à l'unanimité**

**Cérémonie du 8 mai :** Le conseil municipal fixe l'organisation de la cérémonie du 8 mai. Rendez-vous à 10 heures 30 à la Mairie.

**Étude sur les travaux pour réduire la vitesse au « Bout d'en Haut » :** Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation d'une étude pour la conception d'un aménagement permettant de réduire la vitesse en haut du village par FP Géomètre Expert pour un montant de 1 800 € HT, soit 2 160 € TTC.

Le conseil municipal prend connaissance du courrier de M. et Mme Pierre GARRAUD riverains de la Chaussée soulevant également la vitesse excessive des véhicules.

Le conseil municipal décide de demander à FP Géomètre Expert de compléter leur étude par un aménagement au niveau de la Chaussée. Monsieur Jean-Luc SECLIER rappelle qu'il est bien prévu des

aménagement pour réduire la vitesse des véhicules dans l'ensemble du village mais que la priorité avait été donnée au secteur du pôle scolaire intercommunal cette année.

**Facturation des jeux d'étiquettes fournis pour les élections départementales :** Le conseil municipal décide de facturer à la Préfecture de l'Aube les deux jeux d'étiquettes fournis pour les élections départementales au tarif de 0.06 €, soit la somme de 53.04 €

**Adopté à l'unanimité**

**Demande d'annulation de la location de la salle des fêtes :** Le conseil municipal accepte la demande d'annulation faite pour le week-end des 15 et 16 août 2015 et autorise le remboursement de la somme de 350 €.

**Adopté à l'unanimité**

**Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux, des commissions communales et de la Communauté de Communes :** Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu de la commission communication, du travail mené par les trois équipes chargées du recensement des concessions du cimetière communal, du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région de Rouilly-Sacey, du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière (SIGF) de la Vavre, de l'état d'avancement de la construction du pôle scolaire intercommunal, de la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne », du projet LEADER et du Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO).

#### **Questions et communications diverses :**

- Monsieur le Maire précise que la rentrée dans le pôle scolaire est programmée le 4 janvier 2016. Il précise qu'à compter de cette date il n'y aura plus de transport scolaire le midi. Seront également assurés sur place la cantine et l'accueil périscolaire (matin et soir). L'accueil des mercredis après-midi et durant les vacances scolaires resteront à Rouilly-Sacey.
- Monsieur le Maire présente les devis établis par la SARL PIROIT et TP AUGUSTIN pour la réfection du chemin de Troyes. Compte tenu des écarts de prix, le conseil municipal charge Messieurs BLICK et BRIQUET de demander des précisions.
- Monsieur le Maire rappelle les points de la réglementation sur le bruit et le brûlage .Il en profite pour préciser que le SIEDMTO envisage de mettre à disposition des Communautés de Communes des broyeurs à végétaux qui seraient disponibles pour les habitants selon des règles restant à définir.

Séance levée à 23 heures 10

**Prochaine réunion le 26 mai 2015 à 20 heures.**